

La CNJF se réunit pour les euphèmes

Jérémy Pellerin

PRÉAMBULE : chaque année la section des juges psittacidés de la CNJF s'organise une réunion de travail au mois de Septembre. Cette année pour la première fois, notre section a décidé d'organiser un concours / technique sur les euphèmes. Cette innovation a plusieurs objectifs, et j'espère nous aidera à y parvenir :

- Formation continue des juges ;
- Ouverture et dialogue auprès des éleveurs ;
- Animation d'un concours spécialisé.

Dans ce contexte, en fonction de nos problématiques de jugements, de l'actualité, des propositions des éleveurs, nous tenterons d'organiser chaque année ce genre de concours / réunion spécialisé. Cette année nous nous sommes réunis le samedi 23 Septembre 2022 à Antibes (06), accueillis par l'Oiseau Club d'Antibes (OCA) et son président Denis Faure. Dans les années à venir les manifestations seront sur les thèmes suivants :

- Agapornis à Breitenbach (67), accueilli par Daniel Hans et son équipe ;
- Grandes Asiatiques en Vendée (85), accueilli par Olivier Bauchet et son équipe.

Le principe de la réunion, c'est une durée courte permettant à chacun de limiter son temps de déplacement, d'assurer un bien-être de nos protégés et de profiter d'une grande convivialité entre tous les protagonistes afin de faire évoluer notre passion.

- Vendredi après-midi : enlogement des oiseaux ;
- Samedi matin : jugement à huit clos ;
- Samedi après-midi : réunion technique, bourse d'échanges, apéritif, délogement.

Sur cette première, nous avons accueilli 123 euphèmes, pour 11 éleveurs, 12 visiteurs et 9 juges soit un cumul de 32 personnes. Je suis très content de la fréquentation des juges qui se sont réellement investis dans le projet, 75 % de présents contre environ 50 % habituellement. Côté oiseaux, toutes les espèces ont été présentées sauf la Perruche à bouche d'or. 123 euphèmes, c'est bien mieux que ce que l'on rencontre habituellement, mais j'espérais davantage. Les éleveurs, c'est un peu pareil : beau-

coup au départ très enthousiastes et au final, un peu décevant. Certains avancent la date placée trop tôt dans le calendrier ; c'est vrai, mais cette date nous évite les problèmes d'annulation liés à la grippe aviaire, nous garantit une fréquentation des juges, une non-concurrence avec les concours habituels, ...

Pour ce jugement, 3 groupes de juges ont été constitués :

- Groupe 1 : Thierry Dulière, Jérémy Pellerin, Sébastien Hériquet et Daniel Hergat ont jugé les Perruches de Bourke et les Perruches élégantes ;
- Groupe 2 : Nicolas Kerguen, Daniel Hans et Michel Dudognon ont jugé les Perruches splendides ;
- Groupe 3 : Pierre Channoy, Jean Bescond et Loïck Lénée ont jugé les Perruches turquoisines.

Chaque groupe a jugé son groupe d'oiseaux de façon collégiale, les pointages ont été marqués directement sur les cages et un commentaire annoté au palmarès. Les oiseaux ont été évalués entre 89 et 93pts, lorsque l'évaluation était inférieure à 89pts, l'oiseau était indiqué « Non pointé » avec un commentaire afin de correspondre à l'esprit concours / réunion et de favoriser l'échange et la découverte de sujets, de mutations ou de jeunes sujets sans les pénaliser ... Les oiseaux notés 90 points et plus pouvaient prétendre à un classement



Vue de la salle au début de la réunion
© Jérémy Pellerin



Jérémie Pellerin, Sébastien Hériquet et Daniel Hergat présentant les 3 meilleures Perruche de Bourke © Jérémie Pellerin



Nicolas Kerguen, Michel Dudognon et Daniel Hans en train de juger les Perruches splendides © Jérémie Pellerin



Pierre Channoy, Jean Bescond et Loïck Lénée ont jugé les Perruches turquoisines © Jérémie Pellerin

Or, les sujets 89 points et plus à un classement Argent et Bronze. Dans chaque espèce un « meilleur oiseau » et « meilleur stam » était à sortir par un vote par l'ensemble des juges.

Perruches de Bourke :

40 sujets présentés.

De l'avis du groupe, une vraie qualité présente dans l'ensemble, proche de ce qui se fait de mieux.

En couleurs ancestrales, belles couleurs, bons types, quelques problèmes de condition générale.

En revanche sur l'ensemble des sujets de très bon dessin et, point très positif, nous n'avons pas observé d'incrustations de rose sur les couvertures. Sur un sujet nous avons observé la présence d'un facteur violet, qui rend l'oiseau très coloré au niveau de la tête, mais malheureusement ce facteur violet ne correspond pas à la couleur attendue en couleurs ancestrales, et n'est pas admis en série verte.

La série opaline était d'un niveau très intéressant. Lors de la réunion, les juges ont expliqué leurs désaccords quant aux classements des trois premiers oiseaux. En effet l'ensemble des juges validaient un pointage à 92 points, mais l'ordre de classement était différent selon les juges, certains favorisant la taille, d'autres la couleur. Cette situation a été exposée aux éleveurs afin

de leur montrer notre réalité de terrain.

Autre sujet intéressant, la présence d'un oiseau évalué à 92 points mais avec un ongle cassé. S'est alors posé la question de savoir quel règlement adopter. Dans nos standards il est précisé :

« Un oiseau avec un ongle manquant ou abîmé ne peut pas dépasser 89 points en jugement ; avec deux ongles en moins ou abîmés, 87 points ; il sera « Non Pointé » pour un nombre d'ongles manquants ou abîmés supérieur ou égal à trois. Un doigt absent ne dépassera pas 88 points en jugement ; deux doigts absents ou plus et le sujet sera « Non Pointé ». »

En lutinos, nous avons observé plusieurs sujets avec la présence de rose dans le manteau, ce défaut est pénalisable.

Enfin des Perruches de Bourke avec des suffusions bleues étaient présentes : ces oiseaux plus légers taille/structure, et avec une couleur bleue non aboutie n'ont pas été évalués, mais ont suscité des discussions.

Perruches élégantes :

15 sujets présentés

Le niveau n'a pas été jugé exceptionnel par rapport aux oiseaux présentés. Les principales problématiques concernaient des lutinos avec du vert dans le manteau voire la tête. Les juges ont vérifié que l'œil était bien rouge, et c'était le cas. Malheureusement l'éleveur n'a pas été en mesure de nous décrire son accouplement.

En mutation panachée, un oiseau intéressant mais la majorité des sujets ne présentaient pas un dessin assez prononcé en panachure.

Perruches turquoisines :

34 oiseaux au total, 6 oiseaux à 91 points. Des sujets intéressants en couleurs, bien sélectionnés en ventre et poitrine rouge. En effet, aucun sujet intermédiaire présenté. En revanche, on note principalement un manque de taille et de condition générale. Il est relevé le fait que les juges ont un peu de mal à « donner des points » aux femelles ... Les sujets les plus intéressants en taille / structure étaient les oiseaux en couleurs ancestrales et les facteurs foncés. Un sujet a interpellé tout le monde, il s'agit d'une turquoisine avec une suffusion « bleue ». Là encore, l'avenir nous en dira plus.

Perruches splendides : 34 sujets,

une très large palette de sujets en mutations, mais des oiseaux trop légers en taille / structure et souvent fautifs en condition. Par ailleurs, il a été remarqué des ongles très longs, chose à surveiller. En couleurs ancestrales, quelques sujets intéressants mais qui manquent de taille / structure. Comme sur les Perruches turquoises, on a remarqué que les juges avaient un peu de mal à donner les points aux femelles. La mutation edged a suscité quelques débats sur la couleur de la poitrine des mâles, il a été avancé par les éleveurs qu'en double facteur, le dessin de poitrine était « mangé ». Un beau sujet était présenté en edged. Les oiseaux à facteurs violets très présents dans les séries « bleue », « turquoise » et « aqua » mettent en valeur les oiseaux avec plus de contraste. On a pu observer aussi quelques sujets opaline en série bleue, et là encore le résultat de contraste observé sur le manteau est saisissant. Enfin un spécimen mottle mâle a été présenté, oiseau qui a également beaucoup alimenté nos discussions, et qui a même joué en finale pour le titre de meilleur Perruche splendide mais qui échoue à 2 voix près (6 contre 4).

La convivialité, les échanges et le partage d'une même passion ont été les vecteurs de cette journée. Les juges ont commenté leurs jugements, leurs impressions, et aussi leurs questions. De leurs côtés, les éleveurs ont pu poser des questions et échanger avec les juges. La qualité du jugement, la qualité des oiseaux, et les échanges entre éleveurs ont largement contribué à la réussite de cette journée. Une petite bourse a complété la journée, l'occasion pour les éleveurs de compléter leur cheptel.

Je tiens à féliciter tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette journée. Le palmarès est élogieux avec de nombreux grands éleveurs, mais je tiens à souligner qu'aucun éleveur n'a démerité, car pour tous c'était un vrai enrichissement de connaissance mais aussi l'occasion pour certains d'améliorer leurs oiseaux et de les motiver dans la voie de l'élevage des euphèmes.

Un grand merci également aux juges qui se sont tous investis dans ce projet, à l'Oiseau Club d'Antibes et son président Denis Faure pour son soutien, à Wallid Touzri juge posture membre de l'Oiseau Club d'Antibes

pour son investissement tout au long du week-end.

Je ne peux que vous encourager à participer à ce genre de réunion, c'est là que l'on progresse. Il n'y a aucune timidité à avoir, ni complexe d'infériorité à faire : nous avons tous été débutants ! C'est l'occasion pour certains d'amener pour la première fois leurs oiseaux dans une exposition afin de connaître leurs défauts mais aussi leurs qualités. Je le répète la convivialité, les échanges et le partage d'une même passion seront les vecteurs de ces journées. Peu importe la taille de votre élevage, la fédération à laquelle vous adhérez, rejoignez-nous lors de nos prochaines réunions.

Je vous donne rendez-vous pour 2023 en Alsace sur le thème des Agapornis.

Le palmarès :

- Challenge :
 - o 1^{er} : Boris Revardel
 - o 2^{ème} : Xavier Lignac
 - o 3^{ème} : Thomas Martin
- Les Champions (meilleurs oiseaux par espèce) :
 - o Perruche de Bourke : Boris Revardel
 - o Perruche splendide : Alain Dell'Aittante
 - o Perruche turquoise : Jérémy Pellerin
 - o Perruche élégante : Thomas Martin

Mots de Boris Revardel (éleveur) :

Pour une première, un spécial « euphèmes » a été organisé à Antibes.

Le dynamisme de l'équipe a vite fait oublier la distance. Pour ce qui est des oiseaux, le nombre bien qu'important (environ 130 euphèmes) aurait pu être plus élevé si tous les éleveurs avaient joué le jeu. La qualité était cependant au rendez-vous. L'ouverture des classes adultes NPE et jeunes (bagnés de l'année) a permis de présenter de manière

séparée plusieurs type d'oiseaux. Au niveau ambiance, rien à redire : tout le monde était heureux d'être présent

à cet événement ; j'ai particulièrement apprécié les échanges avec les juges présents, pour discuter sur les différentes mutations et leurs visions d'oiseaux de concours (taille / type). Pour finir je pense que la seule chose à améliorer est le nombre d'oiseaux inscrits. Et peut-être mettre en place cet événement dans une ville un peu plus centrale ?

Mots de Sebastien Hériquet (juge CNJF) :

Pour ma part j'ai trouvé ce week-end très intéressant sur plusieurs points. Le jugement en trinôme, qui a fait ressortir des divergences qui seront traitées lors de notre prochaine rencontre de février. Discussion avec des éleveurs passionnés spécialistes des euphèmes. On a remarqué que le plaisir d'un tel championnat était réciproque autant pour les juges, que pour les éleveurs. La preuve en est que la 2^{ème} édition devrait être organisée pour 2023 par un éleveur (Boris Revardel). À noter la grosse présence des juges « psittacidés », ce qui prouve la bonne santé de notre section. Merci à Jérémy pour l'organisation du week-end ainsi qu'à Boris Revardel, Xavier Lignac et Thomas Martin pour le convoyage et leur bonne humeur. Rendez-vous en septembre l'année prochaine en Alsace pour un spécial Agapornis !



Boris Revardel et la meilleur Perruche de Bourke © Jérémy Pellerin